



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/20250313

Domaine : 9.1

Date de convocation : 16 mai 2025

Date de l'affichage : 16 mai 2025

Date d'affichage de la délibération : 22 mai 2025

Objet: 13 - Avis sur une éventuelle dérogation au repos dominical pouvant être prise par le préfet du Val d'Oise au bénéfice de la société Safran

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES (à partir de 20h51), Jennifer THEUREAUX, Adjoints au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS (à partir de 21h51), Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Agnès LUXIN, Frédéric TOURNERET, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Sylvie MORELLE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Olivier FOURCHES a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY (jusqu'à 20h51)
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Evelyne DEL PRETE a donné pouvoir à Madame Marie-Madeleine COLLOT
- Monsieur Alain GAUDISSIABOIS a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV (jusqu'à 21h51)
- Monsieur Marc NADREAU a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Madame Sylvie MORELLE

Absents : Monsieur Pierre MATHEVET

Monsieur Jean-Pierre HARDY a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 25 (jusqu'à 20h51), 26 (à partir de 20h51), 27 (à partir de 21h51)
- Votants : 32

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Jennifer THEUREAUX, Adjointe au maire en charge des Commerces, de l'emploi et des logements,

VU le Code du travail et notamment son article L3132-21 portant sur les dérogations au repos dominical pouvant être prononcé par le représentant de l'Etat dans le Département

Code de la Préfecture
095-219502184-20250522-20250313-DE
Date de télétransmission : 28/05/2025
Date de réception préfecture : 28/05/2025

VU la Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques N°2015-990 du 6 août 2015 ;

VU la demande de la société Safran en date du 30 avril 2025 sollicitant Monsieur le préfet en vue de déroger au repos dominical de deux de ses salariés ;

VU l'obligation du préfet, de consulter, entre autres, le Conseil Municipal pour pouvoir prendre un arrêté autorisant une dérogation au repos dominical de salariés ;

CONSIDERANT le caractère exceptionnel de la demande ;

CONSIDERANT que l'objet de la demande vise à permettre à deux ingénieurs de procéder à des tests sur un équipement militaire dans l'intérêt de la politique de protection des intérêts de la France ;

CONSIDERANT les conditions de travail et de rémunérations favorables aux salariés concernés ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE d'émettre un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral visant à accorder une dérogation au repos dominical de deux salariés de la société Safran pour 3 ou 4 dimanches en juin et/ou juillet 2025 ;

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France